



15ème législature

Question N° : 17357	De M. Bruno Bilde (Non inscrit - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >Sur l'agression antisémite dont a été victime le philosophe Alain Finkielkraut	Analyse > Sur l'agression antisémite dont a été victime le philosophe Alain Finkielkraut.
Question publiée au JO le : 26/02/2019 Réponse publiée au JO le : 09/04/2019 page : 3291		

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'agression antisémite dont a été victime le philosophe Alain Finkielkraut samedi 16 février 2019, dans le 14e arrondissement de Paris. En marge de la manifestation parisienne des « Gilets jaunes », Alain Finkielkraut a été la cible de multiples injures racistes et antisémites d'une rare violence. « Espèce de sioniste. T'es un haineux et tu vas mourir. La France est à nous. Grosse merde... » La vidéo de la scène largement relayée par les médias et les réseaux sociaux a fait apparaître très distinctement le profil de l'auteur principal de ces abominations verbales. Le lendemain, sur Twitter, M. le ministre annonçait qu'une enquête avait été ouverte et que le suspect était identifié par les services de son ministère. L'individu, qui portait la barbe et le kéfié, résiderait en province et serait connu pour ses liens avec la mouvance salafiste. Pourquoi cet antisémite islamiste n'est toujours pas arrêté 48 heures après les faits ? Pourquoi son identité n'a pas été divulguée ? M. le député rappelle que le nom du boxeur Christophe Dettinger avait circulé très rapidement après l'agression inadmissible d'un gendarme le 5 janvier 2019. Il souhaite donc connaître ses intentions sur cette question.

Texte de la réponse

Le ministre de l'intérieur s'est ému publiquement de l'agression à caractère antisémite dont a été victime M. Alain FINKIELKRAUT le 16 février 2019 à Paris. Il s'est également entretenu avec ce dernier pour l'assurer de son soutien. Si le ministre a annoncé qu'une enquête avait été ouverte et que le suspect avait été identifié par les services du ministère de l'intérieur, les suites de cette affaire ne sont pas de leur ressort et relèvent désormais de la justice. En effet, dès le lendemain des faits, le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire pour injure publique en raison de l'origine, l'ethnie, la race ou la religion. Comme cela a pu être indiqué par différents médias et son avocat, l'auteur présumé a été convoqué par le commissariat de Mulhouse, puis placé en garde à vue le 19 février. Le tribunal correctionnel de Paris ayant été saisi par la suite, la réponse que la justice entend donner à cette affaire sera décidée à l'issue de l'audience de jugement prévue le 22 mai 2019.